



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
9 — 02 — — Omnibus.
1 — 45 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans la *Correspondance Zeidler* :

« Les armements de la France sont aujourd'hui si manifestes que la presse anglaise ne peut s'empêcher de les signaler quotidiennement à l'attention. Néanmoins, nous croyons fermement qu'en France un parti décisif n'a encore été pris dans aucun sens. Se ménager des alliances, telle paraît être en ce moment l'occupation principale du cabinet des Tuileries. A-t-on été, jusqu'ici, spécialement heureux dans ces recherches, nous l'admettons à peine. »

En effet, l'alliance autrichienne, la seule sur laquelle il importerait de pouvoir compter, n'aura, à notre avis, aucune solidité le jour où l'Allemagne sera attaquée. Ce jour-là, elle sera unie. La grande Allemagne se constituera pour l'heure du danger, et les Allemands de l'Autriche tendront la main à ceux de la Prusse, pour se séparer le lendemain.

Mais voici ce que nous apprend la *Gazette de Cologne* :

« La *Gazette générale allemande* a reçu des communications de Stockholm annonçant que le roi de Suède se jette tout à fait dans l'agitation française, qu'il est acquis à l'alliance franco-autrichienne et qu'il enverra à Paris le ministre Manderstroem pour la Suède et M. Sibbern pour la Norvège. »

Cette alliance sera-t-elle bien sérieuse? La Suède a sans doute à se venger de la Russie depuis la perte de la Finlande et ne de-

mande pas mieux que d'en saisir l'occasion. Mais ce n'est pas elle qui est maîtresse de la Baltique.

Le Danemark seul pourra faire l'appoint à cette alliance; or, on croit qu'il penche maintenant à un arrangement avec la Prusse. Peut-être, en se sentant appuyé vers le nord, se décidera-t-il à prendre vis-à-vis d'elle une attitude hostile. Mais, est-il bien sûr de l'Angleterre, qui l'a si bien abandonné il y a trois ans? Et sera-t-il de force à lutter sur la Baltique contre les flottes combinées de la Prusse et de la Russie?

On annonce enfin que le gouvernement français travaille à renverser en Bavière le ministère Hohenlohe, qui, en adhérant au Zollverein, s'est déclaré pour l'Allemagne contre l'Autriche. S'il y réussit, la Bavière sera, il est vrai, un auxiliaire puissant avec lequel on pourra marcher.

En avant donc! Déclarez la guerre à la Prusse et à la Russie. Tant que vous serez vainqueurs, rien de mieux pour l'éclat de la couronne impériale. Il est vrai que c'est le peuple qui en paiera les frais, de son sang et de sa liberté.

Mais au moindre faux pas, à la première défaite, prenez garde! Souvenez-vous de 1813 et de 1814, et n'oubliez pas que c'est un Napoléon qui règne en France.

A la première défaite, attendez-vous à des voltes-faces terribles. Attendez-vous à voir l'Allemagne unie cette fois, mais dans la vengeance, se jeter sur le Rhin et confondre sa haine avec son langage, des bords de la Baltique aux bords du Danube.

Voilà le danger!

En outre le rappel de M. Nigra, dont la nouvelle nous parvient aujourd'hui comme certaine, fait présumer que l'alliance italienne serait tout à fait manquée.

En fait d'alliance, si le gouvernement français songeait à s'allier avec le peuple français? C'est une idée. Nous croyons qu'il n'en trouverait pas de plus forte.

(Courrier français.)

Les commentaires ne manquent pas sur le voyage qu'accomplit actuellement en Danemark M. Béhic, l'ancien ministre du commerce, directeur de la puissante compagnie des Paquebots de la Méditerranée. Le bruit est très-accrédité que M. Béhic, qui a une grande compétence maritime, a été chargé d'une double mission; l'une politique, l'autre militaire, c'est-à-dire qu'après s'être entendu avec la cour de Copenhague sur les bases d'une alliance éventuelle, il se rendrait compte en même temps de l'état du matériel naval du Danemark et du concours que la marine militaire de ce petit Etat pourrait donner à nos flottes.

On lit dans l'*Epoque* :

De certaines sources, il nous revient qu'un traité d'alliance entre la Prusse et la Belgique a été positivement signé, au mois d'avril dernier, mais pour n'être mis en application qu'autant que les circonstances l'exigeront. De quelle nature peuvent être ces circonstances? on le devine.

Le voyage de l'Empereur des Français en Autriche paraît avoir pour résultat de surex-

citer outre mesure les sentiments nationaux des Prussiens.

Des dépêches reçues ne permettent plus de concevoir le moindre doute à cet égard, et on s'attend même à une manifestation assez violente de la presse prussienne.

Il paraîtrait cependant que nos voisins auraient tort de se fâcher, car on assure que l'Empereur revindrait de Vienne à Paris en passant par Berlin.

Espérons que cette nouvelle est vraie, et que les Prussiens comprendront alors que le voyage d'Autriche est bien plus une démarche personnelle, nécessitée par les événements du Mexique, qu'il n'est un acte politique dans la vraie acception du mot.

L'*Opinione*, du 5 août, annonce que M. Nigra part pour Venise. Le même journal croit dénué de fondement le bruit du remplacement de M. Nigra comme ministre d'Italie à Paris.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que la situation de l'Orient prend chaque jour une tournure plus menaçante. L'insurrection de Bulgarie aurait une portée beaucoup plus grave que les mouvements insurrectionnels isolés dont l'île de Candie est le théâtre.

On écrit de Constantinople, le 2 août :

Un grand incendie a détruit hier l'ancien palais du ministère des finances. Un grand nombre de papiers très-précieux ont été brûlés.

Soixante-dix individus, arrêtés comme ayant participé à la dernière conspiration, ont été exilés dans l'intérieur.

BIBLIOTHÈQUE.

45

LES MAGIENNES D'AUJOURD'HUI.

(Suite.)

Le colonel était fier sans doute de parer son idole de velours, de moire, de dentelles et de diamants. Le luxe, dans certaines limites, est la poésie pour la femme et la vie pour l'ouvrier; mais le luxe insensé, celui qui fait passer, comme dans un crible, l'argent de la famille, par les réseaux d'une dentelle à mille francs le mètre, oh! certes, celui-là est coupable! Quand on regarde certaines robes, sortant de chez certaines faiseuses, de ces robes qui brillent comme les étoiles, et vivent comme les roses; on se demande combien de morceaux de pain pour le pauvre il y aurait dans un pan de ces robes-là!

L'honneur, ce compagnon fidèle du brave militaire, avait été deux fois menacé par Coraly : une fois par sa légèreté coupable avec Théobald; une autre fois, par ses prodigalités. Un jour peut-être, d'une manière ou d'une autre, elle pourrait chasser du logis cet honneur intact, qui, chez le colonel, était à la fois l'hôte et l'ami de la maison.

Or, M. Dorvigny ne plaisantait pas avec ces sortes de choses : il entendait que la fidélité conjugale et l'argent de ses amis fussent en sûreté chez lui.

On se sépara sans bruit, sans procès, et Coraly retourna chez sa mère.

Mais quand il se vit loin d'elle, M. Dorvigny devint sombre, taciturne.

Adieu la gaité franche, l'éclat de rire jovial, les jeux avec Benjamin, à la façon d'Henri IV, portant ses enfants sur son dos. Ce n'est pas sans désespoir que l'on brise une idole. Mais Stella, sa Bonne Etoile, restait près de lui. Elle aussi était aimée, et rien du moins ne pouvait altérer cette affection inébranlable. Elle eut des miracles de tendresse pour consoler son père. Cependant les quatre-vingt mille francs n'arrivaient pas. Le bijoutier, qui gardait les diamants comme garantie de sa créance, et savait d'ailleurs que le mari se chargeait d'acquitter la dette, prenait aisément patience; il n'en était pas de même du colonel, il se préoccupait surtout des cinquante mille francs qui manquaient au dépôt; mais Stella le consolait, en lui disant :

— Je vous assure, mon père, que les cinquante mille francs seront rentrés dans le coffre-fort vingt-sept ans avant le retour définitif de M. Robert.

Il se réserve ce dépôt comme une retraite, m'avez-vous dit; or, il a quarante-trois ans à peine; il fera le tour du monde au moins trois ou quatre fois, et atteindra sa soixante-dixième année, avant de se fixer quelque part.

C'était du reste assez vraisemblable, et le colonel se rassurait.

Un matin, il était au coin de son feu, les pieds sur les chenets, le cigare à la bouche et le journal à la main. Il se sentait l'esprit plus dégagé : le temps se mettait au beau; tout semblait moins triste autour de lui : février lui souriait un peu, pour le consoler de janvier; il avait plus de jour à sa fenêtre, un pâle rayon de soleil se glissait aussi dans son humeur; le journal était intéressant et le feu était bon.

Dominique vint frapper à sa porte, lui remit une lettre et sortit.

La lettre portait le timbre de Paris; le colonel espéra qu'elle venait de l'étude du notaire, et l'ouvrit avec empressement.

Mais aux premiers mots, il jeta un cri de douloureuse surprise : elle était de Robert Charencel.

— Robert est à Paris! s'écria-t-il.

Mais Robert pouvait fort bien arriver de l'Indoustan, se poser à Paris, et partir pour le Brésil ou le

Péron, sans réclamer son dépôt.

Cette réflexion tranquillisa un peu le colonel, qui lut la lettre suivante, datée de l'hôtel du Louvre.

« Mon cher ami,

« Voilà près d'un an que je vous ai quitté, pour me promener dans l'Indoustan. Je suis allé acheter des perles à Golconde, pour les faire monter en boutons de chemise et de manchettes; j'ai passé de courts instants au Malabar, le temps de consoler une veuve. J'ai cueilli une rose au Bengale, et, de là, j'ai passé chez les Chinois, où j'ai acheté un précieux vase de porcelaine de Chine, pour mettre ma rose du Bengale; malheureusement elle était desséchée. Il faisait alors dans le Céleste Empire une chaleur étouffante. Vous connaissez ma méthode : quand j'ai froid l'hiver, à Paris, je n'achète pas de bois; je vais me chauffer dans l'Inde ou dans la Chine; quand j'ai trop chaud, l'été, à Pékin, je vais me rafraîchir en Sibérie.

« Je suis donc allé en Sibérie, où je suis resté trop longtemps, hélas!

« Plaignez-moi, mon pauvre ami; j'ai gagné là mon premier rhumatisme.

« J'ai quitté la Sibérie, et, tout en me frottant les jambes avec de l'eau-de-vie camphrée, j'ai un

L'ACCIDENT DE SENOZAN.

Tous les journaux ont parlé du terrible accident qui a eu lieu le 1^{er} août, à cinq heures du matin, à 15 kilomètres de Mâcon; nous-même nous avons publié les renseignements qui nous sont parvenus, mais ces informations, recueillies à la hâte, manquaient nécessairement de détails. Nos informations personnelles et celles des journaux des localités voisines du lieu du sinistre nous permettent aujourd'hui de compléter notre récit.

C'est un train de plaisir venant d'Orange et se rendant à Paris, qui a déraillé par suite de l'absence de deux rails qu'on allait poser au moment même où il est arrivé.

Le piqueur des travaux, après le passage du train réglementaire venant d'Orange, qu'il confondit avec le train de Marseille, avait la voie libre et avait fait commencer immédiatement ces réparations, jugées urgentes. Sur une longueur de quinze à vingt mètres environ, on avait enlevé les rails de la voie.

On était tellement persuadé qu'aucun train ne passerait avant plusieurs heures, qu'on ne prit malheureusement pas toutes les précautions usitées en pareille circonstance.

Ainsi les ouvriers paraissent avoir ôté les rails avant d'avoir fait, à la distance voulue, le signal devant couvrir la voie. On nous assure aussi que l'homme envoyé pour cela était resté dans la courbe, à 300 mètres du trou.

De plus, un garde-barrière se trouve au commencement de la courbe, et a devant sa porte un signal appelé sémaphore qui pouvait s'apercevoir de deux ou trois kilomètres: il indiquait voie libre.

La locomotive dépassa donc ce signe et approcha rapidement des ouvriers. La courbe, assez forte en cet endroit, a empêché le mécanicien de voir les signaux qui lui étaient faits à la hâte.

Le train, lancé à toute vitesse, ne permit de rien tenter pour prévenir le fatal événement, et lorsque le mécanicien s'aperçut du danger, il était trop tard pour pouvoir prévenir le déraillement, même en renversant la vapeur. Le déraillement eut lieu en effet au poste kilométrique 445.

Le mécanicien fit preuve du plus louable sang-froid, et nul doute que si l'accident n'a pas eu de proportions plus considérables, c'est à sa présence d'esprit qu'on le doit. En effet, apercevant au tournant de la courbe un signal d'arrêt, et à 300 mètres la voie coupée, il siffla au frein, bat contre vapeur, passe le vide par un miracle inouï (trois rails manquaient), remonte sur les rails et entraîne encore le train pendant 60 mètres; l'attelage casse, alors la machine s'éloigne seule à quelque distance.

Les fourgons et les wagons suivants n'avaient pu suivre la locomotive; ils avaient dé-

raillé; la pression de l'arrière du train avait alors broyé les sept premières voitures d'une façon incroyable.

Les unes s'étaient jetées sur un mur, qu'elles avaient renversé; les autres, de l'autre côté, sur l'autre voie; deux s'étaient complètement emboîtées l'une dans l'autre.

Le train se composait de sept voitures de secondes et onze de troisièmes; les secondes seules sont broyées; les troisièmes, qui avaient fait la pression, sont toutes intactes, la première seulement étant arrivée jusqu'au trou.

Les blessés ont reçu tous les soins que comportait leur situation.

Tout le monde s'accorde pour louer le zèle des employés du train, qui, aidés par les voyageurs, s'empressaient de relever et de secourir les victimes. On rapporte que les paysans des environs furent bien loin de faire preuve du même dévouement, et un témoin oculaire rapporte que, les mains dans leurs poches, ils regardaient curieusement ce triste spectacle sans faire le moindre effort pour venir en aide aux malheureux voyageurs.

La justice procède, nous dit-on, à une enquête qui établira la cause exacte de cet affreux malheur et la part de responsabilité qui incombe à chacun.

Voici, d'après l'*Etendard*, le relevé exact des souverains, princes et princesses qui sont venus rendre visite à la cour des Tuileries depuis le commencement de l'année:

- Le roi et la reine des Belges.
- L'empereur de Russie.
- Le roi et la reine de Prusse.
- Le roi Louis de Bavière.
- Le roi de Wurtemberg.
- Le roi et la reine de Portugal.
- Le sultan.
- Le roi de Grèce.
- Le roi de Suède.
- Le comte et la comtesse de Flandres.
- Le grand-duc héritier de Russie.
- Le grand-duc Wladimir
- La grande-duchesse Marie de Russie.
- La princesse Eugénie de Leuchtenberg.
- Le duc de Leuchtenberg.
- Le duc de Saxe-Weimar.
- Le duc de Mecklembourg-Strelitz.
- Le grand-duc de Saxe-Weimar.
- Le prince et la princesse royale de Prusse.
- Le prince et la princesse royale de Saxe.
- Le duc de Saxe-Cobourg-Gotha.
- Le duc et la duchesse de Saxe.
- Le prince Adalbert de Prusse.
- Le prince et la princesse Charles de Prusse.
- Le prince Humbert.
- Le duc et la duchesse d'Aoste.
- Les trois princes d'Oldenbourg.
- Le grand-duc et la grande-duchesse de Bade.
- Le duc de Coïmbre.

Le prince héritier de Turquie; son frère et le fils du sultan.

Le prince de Hohenzollern et son fils le prince Léopold.

- Le prince de Galles.
- Le prince Alfred, duc d'Edimbourg.
- Le prince Arthur.
- Le prince Oscar de Suède.
- Le vice-roi d'Egypte.
- Le grand duc de Mecklembourg-Schwerin.
- Le prince et la princesse Adalberg de Bavière.

- Le prince d'Orange.
- Le duc Guillaume de Wurtemberg.
- Le comte de Wurtemberg.
- Le grand-duc Constantin.
- Le prince de Reuss.
- Le frère du taïcoun du Japon.

En tout cinquante-huit souverains, princes et princesses, dont quarante-cinq souverains et princesses, trois reines et dix princesses.

- Dans ce nombre sont compris:
- Dix rois,
- Six princes régnants,
- Neuf héritiers présomptifs,
- Un vice-roi.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur*:

Par décret, en date du 10 juillet, une commission spéciale et gratuite est formée auprès de notre ministre des affaires étrangères pour procéder à la révision de la liquidation provisoire faite à Mexico et à la répartition entre les ayants-droit des valeurs disponibles.

Sont nommés membres de cette commission:

- M. Boinvilliers, sénateur, président;
- MM. Busson-Billault, député au Corps-Législatif;
- Pascalis, conseiller d'Etat;
- L'Hôpital, conseiller d'Etat;
- Le chevalier Le Moyne, ministre plénipotentiaire;

Secrétaires: MM. de Ravignan, maître des requêtes au conseil d'Etat; de Mofras, rédacteur au ministère des affaires étrangères.

— Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire, datée du 4 août, relative à l'application de la loi du 24 juillet 1867 en ce qui concerne les attributions nouvelles conférées aux conseils municipaux. Cette circulaire occupe six colonnes du *Moniteur*.

— Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, a adressé la circulaire suivante aux archevêques et évêques:

« Paris, le 1^{er} août 1867.

- » Monseigneur,
- » La fête du 15 août va bientôt nous convier

à offrir à Dieu l'expression de nos vœux et le tribut de nos actions de grâces. *La Providence ne nous a-t-elle pas ménagé, cette année encore, d'amples sujets de gratitude!* La paix, heureusement affermie, présente à l'admiration de l'univers le concours de toutes les splendeurs de la civilisation sans que les conquêtes de l'ordre matériel fassent négliger les progrès moraux, que le génie du souverain poursuive aux applaudissements de la nation. Un patriotisme éclairé resserre de plus en plus les populations autour de la dynastie impériale tandis que leur foi religieuse se rattache au bonheur aux grandes pensées de l'épiscopat catholique, librement réuni à la voix du chef de l'Eglise.

» C'est dans ces sentiments, Monseigneur, que les fidèles, rassemblés par la solennité de l'Assomption, adresseront au Ciel leurs tantales prières pour l'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial, dont les destinées sont liées si étroitement à l'honneur et à la prospérité du pays.

» Je n'ai pas besoin de rappeler à Votre Grandeur les mesures qu'il est d'usage de prendre en cette circonstance pour entrer dans les intentions de Sa Majesté.

» Agrérez, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

» Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes,

» J. BAROCHÉ.

Une circulaire analogue, dit le *Moniteur*, a été adressée à MM. les présidents du directoire de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, du consistoire central des israélites et des consistoires des Eglises réformées.

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée*:

« Un journal annonce que le grand édifice construit dans le Champ-de-Mars pour l'Exposition universelle sera conservé définitivement et que l'on pourra trouver ailleurs un terrain de manœuvres pour l'armée.

» Nous sommes autorisés à déclarer qu'il n'y a rien de vrai dans cette assertion, et que la fin de l'Exposition le Champ-de-Mars sera rendu à sa destination.

» Ce vaste emplacement est indispensable à l'armée pour ses exercices et ses manœuvres, et il serait impossible de trouver son équivalent dans un rayon rapproché de nos établissements militaires. Si on a pu en faire le sacrifice pendant deux ans à un intérêt public considérable, il faut reconnaître que cela n'a pas été sans de graves inconvénients pour l'instruction des troupes de la garnison de Paris.

Nous croyons savoir, dit la *Liberté*, que le *Moniteur de l'Armée* s'est un peu trop pressé de se dire autorisé à démentir. Nos informations sont tout à fait contraires aux siennes.

— Le tribunal civil de la Seine (2^e chambre) a fait, le 26 juillet, la première application

pen flané en Russie et en Autriche. Me voilà enfin à l'hôtel du Louvre, décidé à chercher un gîte, pour soigner mon rhumatisme, et me fixer définitivement. Vous savez que je devais adopter la ville où je trouverais le plus de salubrité dans la température et dans les mœurs; mais comme je n'ai pas encore découvert une seule ville où l'air et les habitants fussent d'une pureté irréprochable, il m'a semblé plus simple de choisir celle où je connais le plus honnête homme des cinq parties du monde. Je viens donc me fixer près de vous, dans notre bonne ville de Paris.

» J'irai demain vous serrer la main, et vous débarrasser du dépôt que je vous ai confié, et que je vais placer sur l'Etat; c'est à peu près maintenant toute ma petite fortune; le reste est dispersé sur la terre et sur l'onde.

» A demain, mon ami, et merci d'avoir gardé ma caisse d'épargne.

» ROBERT CHARENCEL.

Le col fut pétrifié. La lettre était datée de la veille, c'était donc le jour même que Robert allait venir réclamer ce dépôt, et il était d'une impossibilité absolue d'avoir sur-le-champ les cinquante mille francs.

XXXI. — UN CONTE FANTASTIQUE CHEZ UN NOTAIRE.

Le colonel regardait d'un air égaré la fatale lettre qu'il venait de lire.

— Ainsi, se disait-il, il va falloir avouer à Robert que j'ai trahi sa confiance, moi, le colonel Dorvigny, le loyal militaire, le plus honnête homme qu'il connaisse, dit-il.

Que ce soit le mari ou la femme qui ait touché au dépôt, ne sera-ce pas la même chose à ses yeux? Les dettes de la femme ne regardent-elles pas le mari, ne semble-t-il pas devoir profiter de l'emprunt... du vol, qui sert à les acquitter? N'est-ce pas une communauté d'argent et d'honneur?

Il entendit un coup de sonnette, qui annonçait un visiteur.

— C'est Robert! s'écria-t-il, avec épouvante.

Effectivement, un instant après, Domin que ouvrait la porte de la chambre et annonçait:

— Monsieur Robert Charencel.

Le colonel tressaillit, quoique la visite ne fût que trop attendue. Il était épouvanté en songeant à l'humiliant aveu qu'il allait faire.

— Eh bien! mon ami, dit Robert en lui tendant

la main, voilà le Juif errant qui revient et qui cherche un appartement avec un bail de 5, 6, 9.

Le colonel s'efforça de trouver quelques paroles de bienvenue; mais sa main était si tremblante en serrant celle de Robert, que le voyageur lui dit avec inquiétude:

— On dirait que vous avez le frisson... Seriez-vous malade?... vous êtes d'une pâleur...

— Je n'ai rien... absolument rien... balbutia le colonel.

La porte s'ouvrit, Stella entra brusquement, et s'arrêta net en apercevant Robert.

Elle n'avait pas vu la lettre qui annonçait son retour, et que le colonel venait de recevoir.

Elle s'empessa de prendre place entre son père et le voyageur, et se mit à soutenir la conversation, avec un calme et une aisance qui stopefiaient M. Dorvigny.

Robert, qui ne savait rien de la séparation, voulut parler de Mme Dorvigny; mais Stella lui lança un regard éloquent, qui lui imposa silence, et elle se hâta de lui dire:

— Vous devez rapporter de beaux souvenirs de vos voyages?

— Mais oui, répondit Robert; je rapporte à peu

près tout le globe dans ma tête, quoiqu'il soit évidemment plus grand que ma tête; mais cela ne fait rien, il y tient très-bien.

Il est là, continua-t-il, en se frappant le front, la, presque tout entier, avec ses peuples de toutes les couleurs: les blancs de la race caucasique, de nous-mêmes, et qui, sans vanité, est la plus belle de la création; les jaunes, avec leur nez épaté, leurs longs yeux relevés vers le coin, et leurs nages de magots; les noirs, avec leurs figures de singes; les rouges, avec leur teinte de cuivre et leur front déprimé... que sais-je?

Le colonel répondait à peine, et attendait avec anxiété le moment fatal.

Stella seule entretenait la conversation, et questionnait toujours Robert sur ses voyages.

— Ce n'est pas pour me vanter, lui répondit-il, mais je donne une grande preuve d'affection à mes amis, en revenant près d'eux; car enfin j'ai voyagé dans des pays de délices, où j'aurais bien pu me fixer.

Je me suis promené en Mésopotamie, du côté du Paradis terrestre; j'ai parcouru en Perse la vallée de Chiras et celle de Chaab-Devan, que les Orientaux appellent aussi leurs paradis terrestres; j'en

de la loi nouvelle sur la contrainte par corps. C'est à propos de l'affaire Grellet, Guérin et Carpentier. Tous trois condamnés pour un détournement de 6 millions dans la caisse des titres du chemin de fer du Nord, avaient été incarcérés à Cléty le 22 septembre 1862 pour condamnation par corps.

Or, on sait que la loi ancienne fixait à cinq ans la durée de la contrainte par corps : la loi nouvelle a réduit ce délai à deux ans. Carpentier et ces compagnons ont formé une demande de mise en liberté, s'appuyant sur ce que la nouvelle loi devait avoir un effet rétroactif. Le tribunal a admis leur demande, et ordonné leur élargissement.

— On lit dans le *Mémorial diplomatique* :

Malgré la vitesse avec laquelle l'impératrice Charlotte a franchi la distance de Miramar à Bruxelles, car son voyage n'a duré que deux jours, la santé de Sa Majesté ne s'en est aucunement ressentie. En effet, nous recevons de Bruxelles la consolante nouvelle que la cessation de l'isolement a plutôt produit une légère amélioration sur son état mental.

Durant le voyage, l'impératrice s'est constamment entretenue avec son auguste belle-sœur, en déployant une surprenante lucidité d'esprit.

— On annonce à Florence une nouvelle qui produira en Italie une douloureuse émotion. L'amiral Persano vient d'être atteint de folie.

Chronique Locale et de l'Ouest.

ELECTIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Sont élus :

M. Léon Mayaud, candidat de l'administration, pour le canton N.-O. de Saumur ;
M. le marquis de Contades, pour le canton de Vihiers.

ELECTIONS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

M. Ch. Bruas, maire de Brain, pour le canton N.-E. de Saumur ;
M. Gigot, maire de Saint-Cyr-en-Bourg, candidat de l'administration, pour le canton de Montreuil-Bellay ;
MM. le comte Hector et Planton, pour le canton de Vihiers.

Voici les résultats qui ont été donnés dans chaque commune, sauf erreur.

ELECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL.

Canton N.-O. de Saumur.

Electeurs inscrits.	Voteants.	M. Mayaud	M. Abellard
Les Rosiers.	718	354	261
St-Clément,	492	361	212
St-Martin,	355	248	186
St-Lambert,	540	354	81
Saumur N.-O.	522	255	66
	2,627	1,550	806

Deux voix perdues.

Canton de Vihiers.

Electeurs inscrits.	Voteants.	M. de Contades.
Vihiers,	465	296
Aubigné,	166	60
Cernusson,	106	61
Coron,	547	242
La Fosse,	98	50
La Plaine,	292	192
La Salle,	315	200
Montilliers,	302	171
Somloire,	258	51
St-Hilaire,	376	179
St-Paul,	353	156
Tancoigné,	150	117
Trémont,	170	77
Tigné,	379	204
Le Voide,	239	86
Cerqueux,	192	123
Cléré,	164	81
Passavant,	96	70
Nueil,	554	270
	5,192	2,576

Cent neuf voix perdues.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Canton N.-E. de Saumur.

Electeurs inscrits.	Voteants.	M. Bruas.
Allonnes,	678	375
Neuillé,	253	102
Vivy,	356	155
La Breille,	140	90
Brain,	461	319
Varennes-s.-Monts.,	718	375
Villebernier,	390	140
Saumur N.-E.,	62	16
	3,058	1,570

Trente-huit voix perdues.

Canton de Montreuil-Bellay.

Electeurs inscrits.	Voteants.	M. Gigot.	M. Guillot.
Montreuil,	622	509	88
Brossay,	88	75	66
Vaudelnay,	411	302	171
St-Macaire,	199	102	100
Puy-N.-Dame,	500	376	243
Méron,	201	150	54
Cizay,	186	100	65
Antoigné,	205	135	60
Coudray-M.,	288	197	87
Courchamps,	148	100	51
Epieds,	251	135	98
S'-Just-s.-D.,	129	95	70
Brézé,	276	225	214
S'-Cyr-en-B.,	276	247	229
	3,780	2,724	1,576

Six voix perdues.

Canton de Vihiers.

Electeurs inscrits.	Voteants.	C ^{te} Hector.	Planton.
Vihiers,	465	296	271
Aubigné,	156	60	57
Cernusson,	106	61	56
Coron,	547	242	230
La Fosse,	98	50	48

La Plaine,	292	122	106	77
La Salle,	315	200	195	5
Montilliers,	502	171	169	161
Somloire,	258	51	51	1
St-Hilaire,	376	179	178	77
St-Paul,	353	156	156	127
Tancoigné,	150	117	111	67
Trémont,	170	77	77	13
Tigné,	379	204	194	2
Le Voide,	239	86	85	45
Cerqueux,	192	123	120	59
Cléré,	164	81	79	61
Passavant,	96	70	68	63
Nueil,	554	270	254	255

5,192 2,576 2,468 1,578

M. Bernard, qui se portait concurremment avec MM. le comte Hector et Planton, a obtenu 993 voix.

Voix perdues 313.

Par décret impérial rendu sur la proposition de S. Exc. le maréchal ministre de la guerre, notre compatriote M. Berquet de Sonnay, colonel du 1^{er} régiment de grenadiers de la garde, vient d'être nommé général de brigade.

Par décision en date du 25 juillet 1867, de M. le Ministre de la guerre, M. Frey, officier d'administration, comptable de 1^{re} classe de l'hôpital de l'Ecole de cavalerie, a été désigné pour passer à l'Ecole de médecine et de pharmacie militaire du Val-de-Grâce, à Paris.

Nous avons appris avec plaisir que trois jeunes gens de notre ville, MM. Chedeau, Jules Picot et Ruault, viennent d'être reçus bacheliers ès-lettres.

M. Ch. Delaunay nous a adressé hier soir, trop tard pour être insérée aujourd'hui, une réponse à l'article qui a paru samedi dernier dans l'*Echo saumurois*, sur les boulangeries.

Nous donnerons cette lettre dans notre prochain numéro.

Nous apprenons que M. Détriché a obtenu une mention honorable pour sa méthode de tenue des livres, admise à l'Exposition universelle, classe 89, méthode de l'enseignement des enfants.

Le Grand Cirque Américain, annoncé depuis un mois, est arrivé hier matin dans notre ville. Son entrée a été un véritable événement ; on a suivi les charriots, quoique recouverts de toiles, jusqu'au lieu de leur stationnement, place du Chardonnet.

Là, un spectacle plus attrayant attendait les curieux, qui n'ont pas fait défaut toute la matinée. Les voitures à peine dételées, une fourmière de travailleurs a semblé surgir de dessous terre. A chacun son rôle et son emploi, aussi le tracé et l'élevation de la tente ont-ils marché comme par enchantement. En deux

heures, un immense monument, à contenir près de 4,000 personnes, a été édifié, et renfermait, le soir, une foule compacte. C'est bien le peuple américain avec toute son activité et ses ressources pour sa vie de mouvement.

Dès hier, la troupe américaine a donné une première représentation en présence de plus de 3,000 spectateurs. Cet ensemble avait quelque chose de grandiose et d'inaccoutumé. Le temps nous manque pour parler de ces brillants exercices équestres, de l'agilité et de la vigueur des clowns, du travail des animaux qui tous ont fait preuve d'une intelligence supérieure. Il n'est pas jusqu'à maître Aliboron qui n'ait réhabilité son espèce.

Aujourd'hui, la troupe de MM. Bell et Myers donnera deux représentations, l'une à 3 heures, l'autre à 8 heures, puis toute cette installation disparaîtra comme une fumée. Demain matin, au point du jour, il ne restera pas trace à Saumur, si ce n'est dans la mémoire des Saumurois, du passage du Cirque Américain.

A l'occasion de la prochaine session des conseils généraux, le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire sur la première application des dispositions financières de la loi du 18 juillet 1866.

L'administration des postes se proposerait d'adapter aux boîtes rurales un nouvel indicateur à cadran, destiné à faire connaître aux habitants des campagnes le moment précis du passage des facteurs dans chaque localité, et le nombre des levées quotidiennes. Moyennant une dépense très-minime, que l'administration devrait forcément laisser à la charge des communes, puisqu'il ne lui est alloué aucun crédit à cet effet, toutes les boîtes pourraient être munies de cet indicateur, plus simple et plus complet que le système actuel. Les boîtes urbaines en seraient, paraît-il, également pourvues.

Nous lisons dans l'*Union de la Sarthe* :

« Hier, un homme bien mis, de 28 à 30 ans, s'est présenté chez M. Duchêne, armurier au Mans, sous prétexte d'acheter un revolver. M. Duchêne ayant donné plusieurs de ces armes à examiner à l'étranger, celui-ci arrêta son choix sur un pistolet se chargeant par la culasse, et se mit à débattre le prix avec l'armurier, tout en essayant si une cartouche qu'il avait apportée avec lui était bien du calibre du revolver.

» Pendant que M. Duchêne feuilletait un de ses livres pour prouver à l'acheteur qu'il ne voulait pas lui faire payer plus cher qu'à d'autres clients, une détonation se fit entendre. M. Duchêne crut d'abord à un accident, et demanda à l'étranger s'il s'était blessé ; mais bientôt le voyant porter la main à sa poitrine, il s'élança à son secours, et le malheureux jeune homme s'affaissa en prononçant à plusieurs reprises devant M. Duchêne et les voisins accourus au bruit de l'arme, ces mots entrecoupés par les hoquets de la mort : « C'est volontairement ! c'est volontairement ! »

» Peu après, il rendait le dernier soupir.

» Une lettre trouvée sur lui a fait connaître qu'il s'appelait Francault, et qu'il venait de Nantes où habite sa famille. Il y a, dit-on, tout un drame dans ce suicide, et les détails que nous avons recueillis nous obligent, en ce moment, à la plus grande réserve. »

BALISAGE DE LA LOIRE.

Par arrêté préfectoral, en date du 9 juillet 1867, les propriétaires riverains de la Loire sont tenus d'abattre, avant le 31 octobre 1867, tous les arbres frappés de deux marques pendant la tournée préliminaire du balisage, et d'émonder les luisettes qui excèdent de plus de un mètre l'arête supérieure du franc chantier, de manière à laisser partout un chemin de halage libre sur une largeur de trois mètres vingt-cinq centimètres, à partir de cette arête supérieure.

Ils pourront n'abattre que pour le 31 octobre 1868 les arbres qui n'ont été frappés que d'une seule marque.

Annaïs SÉGALAS.

(La suite au prochain numéro.)

re-pire l'air odorant, j'en ai cueilli quelques fleurs... et j'ai passé.

Chacun aime son pays, voyez-vous ; les habitants de Séville s'écrient :

« Qui n'a point vu Séville, n'a point vu de merveille ; les Napolitains disent :

« Voir Naples et mourir. »

Eh bien ! moi qui suis né sur les hauteurs du faubourg Montmartre, j'aime ce coquin de Paris, qui, après tout, n'est pas si diable qu'il en a l'air. Je vous jure que, sur la chaîne de l'Himalaya, et sur la montagne des Nuages, je regrettais la butte Montmartre.

— J'aurais fait comme vous, répondit Stella.

— Mais vous ne me demandez pas des nouvelles de mon rhumatisme, dit enfin Robert au colonel.

Ces mots furent une première bombe lancée, la demande du dépôt allait suivre. Le colonel frémit ; il avait la tête en feu, le sang lui battait aux tempes et lui faisait bondir le cœur.

— C'est juste, répondit-il, en faisant mille efforts pour dissimuler le tremblement de sa voix. Où avez-vous gagné cela ?

— C'est un tour que m'a joué la Sibérie ; j'ai été pris de ce damné rhumatisme en allant faire une

visite aux Kalmouks, aux Samoyèdes et aux Kamtchadales ; mais je reviens en France pour me soigner et mettre de la flanelle.

Et comme il se retournait avec une certaine inquiétude, Stella lui dit :

— Qu'avez-vous donc ?

— Oh pardon ! c'est que je suis devenu si douillet ! Moi qui ai vécu à tous les vents du ciel, qui ai entendu siffler à mes oreilles le simoun du Sahara, les moussons du désert de Maroussi dans l'Indoustan, le samiel du grand désert Salé, en Perse, croiriez-vous qu'aujourd'hui, je me sens gêné par le moindre vent couli ?

Stella se leva en souriant, pour fermer la porte restée entr'ouverte.

— Qu'est-ce que je vous disais donc, tout à l'heure ? reprit Robert... Ah ! j'y suis... Je di-ais que je regrettais là bas le faubourg Montmartre. Aussi je reviens m'y fixer. Je veux désormais vivre comme un bon bourgeois, avec la petite fortune que vous m'avez gardée, mon ami, et dont je viens vous débarasser.

Après ces paroles, il n'y avait plus qu'à se lever et à atteindre le dépôt. Le malheureux colonel, qui le savait incomplet, restait cloué à sa place, et bais-

sait sa belle tête martiale, comme les Romains aux Fourches Caudines.

Stella fut prise d'une petite toux, qui semblait dire à son père de tourner un peu la tête de son côté ; mais il était tout à son humiliation, et ne regarda même pas sa fille.

— Savez-vous, mon ami, continua Robert, que vous m'avez rendu là un fameux service.

Ce n'est pas une chose facile de trouver un homme à qui l'on puisse confier deux cent mille francs ; je connais pas-ablement de gens peu scrupuleux, qui ne se seraient pas fait faute de toucher au dépôt pour des entreprises, des jeux de Bourse, que sais-je ?

Le colonel tre-saillit et sentit de grosses gouttes de sueur sur son front.

— Et quand je serai revenu, continua Robert, on m'aurait dit en balbutiant : Je me suis trouvé un peu gêné... mais dans huit jours... dans quinze jours, je remplacerai la somme qui manque, etc., etc., et j'aurais trouvé mon tré-or comme une maison en démolition, avec toutes sortes de brèches.

Devront être également enlevés, avant le 30 septembre 1867, tous les arbres et souches qui seraient courbés dans l'eau tenant encore aux rives, et ceux qui, quoiqu'ils debout, seraient détachés du franc chantier.

En cas de retard par les propriétaires dans l'exécution des dispositions prescrites, M. l'ingénieur en chef de la Loire est autorisé à faire exécuter d'office les travaux d'abattage, pour les arbres être enlevés et vendus au profit de l'Etat, sans préjudice des poursuites qui seront exercées contre les retardataires, pour contravention aux règlements de la police de la Loire.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 3 août.

Texte : Revue politique de la semaine. — Réception du patriarche œcuménique à Constantinople, par le Cheik-ul-Islam. — Courrier

de Paris. — Salon de 1867 (10^e article). — Martial Scandoc, nouvelle, par M. Augustin Chevalier. — Exposition universelle de 1867 : La Galerie des Arts libéraux. I. L'Imprimerie et la Librairie (fin) ; — l'Orient à l'Exposition universelle (suite) ; — l'Industrie minière et métallurgique : la houille. — Gazette du Palais. — Le nouveau chemin de fer du Jura. — Revue mensuelle de la Bourse et de la finance. — Application des machines à vapeur aux distributions d'eaux. — La maison Edmond Ganneuron : fabrication de matériel agricole.

Gravures : Entrevue du Cheik-ul-Islam et du patriarche œcuménique, à Constantinople. — Bal donné en l'honneur du Sultan, à India-House. — Banquet offert aux musiciens militaires étrangers par le corps de musique de la Garde. — Salon de 1867 (2 gravures). — Exposition universelle de 1867 : La section belge dans la Galerie des Machines ; le pavillon de

l'isthme de Suez, dans le parc étranger. — Voyage pittoresque par le nouveau chemin de fer du Jura (8 gravures). — Établissement de M. Edmond Ganneuron (fabrication de matériel agricole) ; vue prise du pont de l'Alma. — Application des machines à vapeur aux distributions d'eaux ; système de MM. Henry et Peyrolles, ingénieurs. — Rébus.

Marché de Saumur du 3 août.

Froment (l'h. 77 k.)	26 90	Paille de ratelier	40 35
2 ^e qualité (74 k.)	25 85	(hors barrière).	—
Seigle	14 50	Paille de litière, id.	—
Orge	14 —	Foin	52 60
Avoine (entrée)	13 50	Luzerne (les 750 k.)	58 10
Fèves	—	Graine de lin (70 k.)	28 —
Pois blancs	23 —	— de trèfle (°/°k)	—
— rouges	21 —	— de luzerne.	—
Cire jaune (50 kil.)	220 —	— de colza 65 k.	26 —
Huile de noix 50 k.	70 —	— de chenevis	24 —
— de chenevis	45 —	Amandes cassées	—
— de lin	50 —	(les 100 k.)	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur, 1866.	1 ^{re} qualité	70 à 80
Id.	2 ^e id.	50 à 60
Ordin., envir. de Saumur 1866.	1 ^{re} id.	38 à 45
Id.	2 ^e id.	» à »
Saint-Léger et environs 1866.	1 ^{re} id.	38 à 45
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1866.	1 ^{re} id.	36 à 40
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1866.	1 ^{re} id.	28 à 33

ROUGES (3).

Souzay et environs 1866.	1 ^{re} qualité	50 à 60
Champigny, 1866.	1 ^{re} qualité	70 à 80
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1866.	1 ^{re} id.	50 à 60
Varrains, 1866.	2 ^e id.	» à »
Bourgueil, 1866.	1 ^{re} qualité	50 à 55
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigny 1866.	1 ^{re} id.	46 à 52
Chinon, 1866.	1 ^{re} id.	46 à 52
Id.	2 ^e id.	» à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE FILLON.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 5 août 1867.

Le sieur Jean Eugène Fillon a été déclaré en état de faillite. M. Jules Malot a été nommé juge-commissaire, et M. Kerneis, expert comptable, demeurant à Saumur, syndic de ladite faillite.

Le greffier du tribunal,
TH. BUSSON.
(429)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE COLMANT ET C^e.

Les créanciers de la faillite de la société alimentaire de Saumur, établie à Saint-Lambert, sous la raison sociale Colmant et C^e, sont invités à se présenter, le mardi 20 août courant, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal,
TH. BUSSON.
(430)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le mercredi 7 août 1867, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez le sieur Léopold Vanneste, tapissier à Saumur, rue Saint Jean, n^o 34, à la vente publique aux enchères des marchandises et du mobilier lui appartenant.

Il sera vendu :

Lits, matelas, édredons, rideaux, couvertures, draps, linge, effets, tapis, étagères, commode, armoire, bureau, pendules, tables, fauteuils, tableaux, chaises garnies, batterie de cuisine, etc.; sangles, toiles, ressorts, crin, flèches, couronnes, tapis, garnitures de tapissier en tout genre, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etudes de M^e LABICHE, avoué, et LAUMONIER, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 18 août 1867, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e LAUMONIER, notaire,

D'UNE MAISON

Sise à Bagneux,

Au lieu dit la Pierre-Couverte, Avec écuries, magasins, hangar, vaste construction sous laquelle se trouve une série de fours servant à la fabrication des ognons brûlés et conserves; puits, jardin, clos de vigne; le tout se tenant et contenant environ 37 ares.

S'adresser: soit à M^e LAUMONIER, soit à M^e LABICHE, soit à M. KERNEIS, syndic de la faillite Benard. (419)

A VENDRE

UN TRÈS-BEAU CAFÉ,

Dans un chef-lieu de département. Chiffre d'affaires :

40,000 francs par an.
Bénéfice net: 8,000 fr.
Prix de vente: 35,000 f.

S'adresser à M^e GODIN, notaire à Beaugency (Loiret). (428)

A CÉDER

DE SUITE,

UNE MAISON DE MERCERIE,

Tapiserie, Modes, Ganterie, etc., A SAUMUR.

S'adresser au bureau du journal.

CHIENNE DE CHASSE

A VENDRE

Ayant de la race et bonne pour la perdrix. S'adresser à CHALES, garde au château des Ricardières, près Gizeux (Indre-et-Loire). (401)

A LA VILLE DE PARIS.

On demande un apprenti pour le commerce. (423)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre, occupée par M^e Dupont, composée de salon, salle à manger, cuisine, écurie, remise, vestibule, caves et grands appartements au premier étage. S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE BELLE MAISON

Avec VASTE JARDIN, bien arboré, Située à St-Lambert-des-Lévées. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour Noël 1867,

En totalité ou par parties,

UNE MAISON

Située au Pont-Foucard, Comprenant : salon de compagnie, salle à manger, cuisine, chambres à coucher, vastes greniers, cour, boanderie, cave, pressoir, pompe, écurie, remise, et un beau jardin, bien arboré, de 11 ares environ. S'adresser chez M. JAGOT-PATTÉE, rue Beaufort. (384)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située rue de la Grise, et présentement occupée par M. de la Martinière. S'adresser à M^e DE LA MARTINIÈRE, rue Pavée, ou à M^e LEROUX, notaire. (295)

A LOUER

POUR CAUSE DE DÉPART,

UNE MAISON

Située rue Bodin, n^o 24, S'adresser à M^e POULET, avoué.

CHAMBRES, CABINET

CAVE ET GRENIER,

A louer présentement.

S'adresser à M. BARDOU, rue de la Grise. (417)

ON DEMANDE un Garde particulier, marié, connaissant bien l'exploitation des bois.

S'adresser au bureau du journal.

PORTRAITS.

Nous annonçons à nos lecteurs la présence à Saumur de M. GOBERT, artiste peintre de Paris. Des portraits de personnes de la ville, connues, peints par cet artiste, sont exposés à l'appréciation du public chez M. DAVEAU, doreur, rue du Puits-Neuf.

M. GOBERT réside rue Beaufort, n^o 18, au 2^e. (415)

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,

Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu,
Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur : Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 3 AOÛT.			BOURSE DU 5 AOÛT.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862	69 15	» 15	» »	69 30	» 15	» »
4 1/2 pour cent 1852	100 »	» 05	» »	99 85	» »	» 15
Obligations du Trésor	470 »	» »	» »	470 »	» »	» »
Banque de France	3345 »	» »	5 »	3330 »	» »	15 »
Crédit Foncier (estamp.)	1367 50	7 50	» »	1375 »	7 50	» »
Crédit Foncier colonial	557 50	» »	» »	557 50	» »	» »
Crédit Agricole	625 »	2 50	» »	625 »	» »	» »
Crédit industriel	635 »	» »	» »	635 »	» »	» »
Crédit Mobilier	327 50	» »	8 75	317 50	» »	10 »
Comptoir d'esc. de Paris	737 50	5 »	» »	740 »	2 50	» »
Orléans (estampillé)	880 »	2 50	» »	891 25	1 25	» »
Orléans, nouveau	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes)	1137 50	» »	7 50	1141 25	3 75	» »
Est	535 »	» »	» »	540 »	5 »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	877 50	» »	2 50	876 25	» »	1 25
Lyon nouveau	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi	550 »	» »	» »	552 50	2 50	» »
Ouest	566 25	1 25	» »	563 75	» »	2 50
C ^e Parisienne du Gaz	1550 »	1 25	» »	1540 »	» »	10 »
Canal de Suez	288 75	6 25	» »	302 50	13 75	» »
Transatlantiques	355 »	» »	» »	348 75	» »	6 25
Emprunt italien 5 0/0	49 »	» »	» »	49 15	» 15	» »
Autrichiens	456 25	» »	1 25	457 50	1 25	» »
Sud-Autrich.-Lombards	370 »	2 50	» »	367 50	» »	2 50
Victor-Emmanuel	69 »	1 »	» »	68 50	» »	50 »
Romains	68 »	» »	3 50	72 »	4 »	» »
Crédit Mobilier Espagnol	216 25	» »	» »	216 25	» »	» »
Saragosse	92 50	1 50	» »	90 »	» »	2 50
Séville-Xérès-Séville	28 »	» »	50 »	28 »	» »	» »
Nord-Espagne	80 »	» »	» »	78 »	» »	2 »
Compagnie immobilière	156 25	» »	» »	152 50	» »	3 75

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	314 50	» »	» »	314 25	» »	» »
Orléans	311 50	» »	» »	312 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	318 »	» »	» »	318 »	» »	» »
Ouest	309 50	» »	» »	309 50	» »	» »
Midi	309 50	» »	» »	309 »	» »	» »
Est	311 »	» »	» »	311 71	» »	» »

Saumur. P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

ABONNEMENTS.

Un an 64 fr.
Six mois 32 fr.
Trois mois 16 fr.

LE COURRIER FRANÇAIS

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.

UN MOIS :
5 fr. 50 c.

Le Courrier français est le journal de Paris qui donne la plus large place à l'étude des questions sociales et départementales. Fondé en dehors de toute influence financière, il prend en toute circonstance les intérêts du public, des Actionnaires et des clients contre tous les abus et tous les monopoles. C'est le journal de tous, fait pour tous et par tous. Il publie en feuilleton des romans intéressants, moraux et bien écrits. Chaque abonnement donne droit, aux conditions ci-après, à une PRIME GRATUITE composée de volumes.

Abonnement de UN MOIS	1 fr. de volumes.
— TROIS MOIS	3 fr. —
— SIX MOIS	6 fr. —
— UN AN	12 fr. —

Un Numéro d'essai est envoyé GRATUITEMENT à tous ceux qui en font la demande par lettre affranchie.

Abonnements et Rédaction : 9, Rue d'Aboukir, 9.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le